

## LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

À tous les jours, des millions de marchandises dangereuses sont transportées partout au Canada par divers moyens de transport, notamment par voie routière, aérienne, ferroviaire et maritime. Pour assurer la sécurité de tous les Canadiens, il est donc essentiel que les risques d'accident soient minimisés. Par conséquent, des mesures législatives ont été mises en place pour régir le déplacement, l'inspection et l'application de tout ce qui touche le transport des marchandises dangereuses (TMD).

À quelques exceptions près, le Règlement sur le TMD exige que toute personne qui manutentionne, transporte ou offre des matières dangereuses pour le transport possède une formation sur toutes les notions relatives à la manutention de telles marchandises. Ces travailleurs incluent les expéditeurs, destinataires, conducteurs, chargeurs, manutentionnaires de cargaison, opérateurs de chariot élévateur, débardeurs, opérateurs de remorque, manutentionnaires de fret ou entreposeurs. Tout individu impliqué dans le TMD doit posséder une bonne compréhension de ses responsabilités et une preuve de formation (certificat).

### La solution de formation – un cours en ligne sur le transport de marchandises dangereuses

Ce cours fournira une connaissance des notions importantes du TMD.

#### Aperçu du cours

Après avoir complété le cours, les participants pourront :

- Les changements aux dispositions de la loi entraînés par la Modification no 6 et les mesures gouvernementales de mise en application du TMD
- La classification des produits et substances dangereuses
- Les consignes pour la lecture du manuel sur le TMD
- La création de documents d'expédition conformes aux règlements du TMD
- Le choix des contenants appropriés pour les marchandises en transport
- L'étiquetage approprié des marchandises en transport
- Les procédures à suivre en cas d'urgence.

#### Le cours en ligne est pratique et efficace

**Link2eLearning** offre cette formation via le SGA (Système de gestion de l'apprentissage) afin de vous permettre de suivre le progrès du cours jusqu'à l'achèvement. Chaque formation comprend des petits tests, un examen final ainsi qu'un certificat d'achèvement de cours.

**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS**  
contactez-nous par courriel :  
[training@levitt-safety.com](mailto:training@levitt-safety.com)

### AVANTAGES DU LINK2E LEARNING

Tous les cours en ligne de *Link2eLearning* sont offerts via le Système de gestion de l'apprentissage (SGA) :

- ✓ **Facile à utiliser** – il permet d'offrir une formation à tous les employés de votre entreprise et de faire le suivi de leur progrès, permettant l'obtention rapide de rapports précis lors de la tenue de vérifications du milieu de travail.
- ✓ **Accessible partout** – disponible en tout temps et en tout lieu, là où il y a accès à Internet.
- ✓ **Économique** – il élimine les coûts de location de locaux, les frais de voyage, ainsi que les contraintes de temps reliées aux formations offertes par instructeur.
- ✓ **Pratique** – l'accès aux cours et aux applications administratives est fait en fonction de votre emploi du temps.
- ✓ **Constant** – il vous permet d'offrir une formation dont le contenu est uniformisé à tous les employés de votre entreprise.

### PROPRIÉTÉS DU SGA

#### Les employés peuvent:

- S'inscrire sur un site sécurisé;
- Suivre et compléter le cours à leur convenance;
- Passer les tests en ligne;
- Produire leur certificat d'achèvement.

#### Les administrateurs peuvent:

- Suivre la participation;
- Faire facilement le suivi des résultats;
- Exporter les données.